



La Ville d'Amos

PAR COURRIEL

ministre@mddelcc.gouv.qc.ca

Le 27 juin 2016

Monsieur David Heurtel
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et déviation de la route 117

Monsieur le ministre,

Par la présente, nous tenons à vous informer que nous appuyons ce projet. En effet, l'histoire de la Ville de Malartic et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est intimement liée au développement de l'industrie minière. Depuis déjà plusieurs années, le projet de la Canadian Malartic a un impact considérable pour toute l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous comprenons que la société Canadian Malartic GP projette de réaliser des travaux d'extension de la mine Canadian Malartic, notamment l'agrandissement de la fosse à ciel ouvert existante dans le secteur Barnat, et l'exploitation d'une nouvelle fosse satellite, la fosse Jeffrey et qu'une telle extension de la mine actuelle permettra d'augmenter sa durée de vie de six ans.

Comme mentionné au rapport final de KPMG, (14 avril 2014), pendant la période des travaux envisagés, cela permettra de soutenir l'équivalent de 420 emplois à temps plein et la prolongation de la phase d'exploitation de la mine permettra de générer près de 1200 emplois par année pendant 6 ans.

La Ville d'Amos ne peut qu'être favorable à un projet de cette envergure, puisque plusieurs personnes ou entreprises de la communauté amoissoise bénéficient de ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le maire,

Sébastien D'Astous

SD/CM/sl

c. c. M. Luc Blanchette, ministre délégué aux Mines et responsable de l'A.-T. et N.-du-Q.
M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est
M. François Gendron, député d'Abitibi
M. Maxandre Guay Lachance, coordonnateur de commission, Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement (BAPE)
M. Martin Ferron, maire, Ville de Malartic